mais il annonça qu'il avait cu une entrevue avec l'hon. député de South Oxford (M. Brown) à la suite de laquelle il avait cru à la possibilité de voir se terminer nos luttes, et finit par proposer l'ajournement de la chambre. Subséquemment, les membres du gouvernement et le député de South Oxford convinrent de former le gouvernement conlisé que nous possédons aujourd'hui. Après avoir donné au sujet toute l'attention dont j'étais capable, je me décidai à appuyer ce gouvernement, persuadé que j'étais qu'il pourrait régler les affaires du pays d'une manière plus satisfaisante. Mais que l'on veuille bien croire que de ce que je suis favorable à ce gouvernement, il ne suit pas de là que j'approuve les coalitions en général. Je prétends que dans un pays jouissant du gouvernement responsable et du système représentatif, il importe peu de savoir quelle est l'opinion politique qui règne, tant qu'il existe un parti puissant pour contrôler et surveiller les actes de l'administration. Il arrive donc, si les deux grands partis se coalisent, que la chambre perd son contrôle, et que surgit le danger de voir naître les abus et la corruption. Je ne désire cependant pas que les ministres actuels croient que cette observation s'applique à eux. Je prétends, quant d cux, M. l'ORATEUR, que non seulement leurs intentions sont pures, mais qu'ils sont, comme la femme de César, au-dessus du soupçon. Mais si jamais un pays s'est senti dans une nécessité de recourir à la coalition, c'est bien le Canada. Je me réjouis done de voir que nous avions parmi nous des hommes d'état, suffisamment désintéressés, pour s'élever au-dessus des luttes et des querelles de parti, dans lesquelles ils étaient malheureusement engagés depuis si longtemps, et jurer de mettre un terme à toutes nos difficultés nationales. (Ecouter 1) Je suis aussi d'avis que nous devons remercier la Providence d'avoir eu un gouvernement solido et en état de faire face aux complications survenues l'an dernier entre nous et les Etats-Unis. C'est à lui que nous devons d'avoir pu décontenancer promptement les démarches des maraudeurs, dont le but avoué était de créer une difficulté entre l'Angleterre et l'Amérique. (Ecouter!) M. l'ORATEUR, j'ai soigneusement et minutieusement étudié les résolutions qui forment aujourd'hui le fond de ce débat, et je déclare que bien que certains des détails qu'elles contiennent me répugnent, à un point de vue Haut-Canadien, je n'en ai pas moins l'intime conviction

qu'elles ont été rédigées dans le but de rendre justice à toutes les provinces. Personne ne peut les lire sans arriver à la conclusion qu'elles sont le fruit de concessions mutuelles. Nul doute, M. l'ORATEUR, que les messieurs qui composaient la conférence ont dû éprouver de grands embarras pour faire un tout homogène de parties si multiples et si indéfinies. J'ai écouté avec attention les discours des députés de la gauche, et, jusqu'à ce jour, ils m'ont convaincu du fait qu'il leur était impossible de présenter une mesure plus acceptable que celle-ci ; d'ailleurs, il n'eût pas été facile de préparer un projet supérieur, si l'on songe qu'il est le produit des intelligences les plus fortes de l'Amérique Britannique. (Ecouter!) J'ai dit, M. l'ORATEUR, que certains détails du projet me répugnaient, et je répète que si le gouvernement eut permis de proposer des amendements aux résolutions, je les aurais certainement appuyés de mon vote; mais, d'un autre côté, en face de la position critique dans laquelle se trouve le pays, je déclare que je ne suis pas prêt à rejeter le projet dans son ensemble. (Ecoutez!) Bien que je considère que le chemin de fer intercolonial soit aussi nécessaire à la confédération projetée que l'épine dorsale l'est à la charpente humaine, néanmoins, quand je songe aux extravagances et aux spéculations qui ont marqué l'histoire du Grand Tronc, je redoute pour mon pays les frais énormes qu'occasionneront son fonctionnement et son exploitation. Je n'entretiens pas, au sujet de ce chemin, les espérances partagées par certains membres de cette chambre, surtout quand je l'envisage au point de vue commercial. Ce n'est donc que comme entreprise militaire et que comme gage d'union entre les provinces confédérées, qu'il saurait se recommander à notre attention. L'on nous a dit, M. l'ORATEUR, que le gouvernement impérial a reçu avis de l'intention du gouvernement des Etats-Unis d'abroger le traité de réciprocité. A mon avis, ce sera un évènement déplorable pour le Canada, et j'ai l'espoir que les membres du gouvernement qui vont sous peu se rendre en Angleterre, ne manqueront pas d'insister auprès du gouvernement impérial sur l'importance qu'il y a de le renouveler à des conditions honorables. Tout en espérant que ce traité sera continué, je ne partage cependant pas l'opinion que son abrogation aurait l'effet de nous lancer dans l'Union Américaine.